

ANNEXE II – ATTESTATION

- ☐ D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
☐ DE STAGE OU DE PFMP

(cocher la case correspondante)

(à faire compléter et signer par le responsable de chaque structure)

La structure (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste employer ou avoir employé ou avoir accueilli en stage la personne désignée ci-dessous :

Nom (patronymique et marital) :

Prénom :

Date de naissance :

du..... au

Soit une durée effective totale dejours

soitheures

pour réaliser les activités suivantes :

-
-
-
-
-

auprès d'un public d'enfants de moins de 6 ans

oui ☐

non ☐

Fait à, le

Signature et cachet de la structure ou de l'organisme d'accueil

ANNEXE III – AUTRES JUSTIFICATIFS

(à joindre à l'attestation suivant le lieu de stage ou PFMP)

Cocher les cases correspondantes

☐ **Pour les stages au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, les conditions de recevabilité sont les suivantes**

☐ L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins 5 ans ;

Date de l'agrément initial : ____/____/____ et de la reconduction éventuelle : ____/____/____

Fournir les agréments portant sur la totalité des périodes de stages effectuées

Et

☐ L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance ou détient les unités U1 et U3 du CAP AEPE

Ou

☐ L'assistant(e) maternel(le) est titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'une certification figurant dans l'annexe V « Dispenses d'épreuves du CAP AEPE » de l'arrêté du 29 mars 2019 permettant de demander une dispense

☐ **Pour les stages qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, les conditions de recevabilité sont les suivantes**

☐ Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans sont agréés :

Date de l'agrément initial : ____/____/____ et de la reconduction éventuelle : ____/____/____

Fournir les agréments portant sur la totalité des périodes de stages effectuées

Et

☐ Le professionnel tuteur est titulaire du CAP Petite enfance ou du CAP AEPE et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants dans le secteur de la petite enfance

Ou

☐ Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement niveau V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance

Je soussigné (nom et prénom du tuteur / tutrice du stage / PFMP)

.....

Certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à, le

Signature du tuteur / tutrice du stage / PFMP :